

**COMMUNE DE : Huy**
**Titre de la fiche: Mise en valeur des arbres remarquables hutois**
**Descriptif :**

Lancement d'un projet global de mise en valeur des arbres remarquables hutois avec diverses actions de sensibilisation à définir au cours du temps avec un groupe de travail du PCDN.

La première action plus particulièrement concernée par la présente fiche serait de réaliser un marquage des arbres remarquables du centre Ville par une plaquette les identifiant et expliquant leur intérêt.

D'autres idées d'actions sont citées ci-dessous. Elles seront à affiner avec le groupe de travail au fil du temps.

*Pour les propriétaires privés*

Leur adresser un courrier officiel de reconnaissance pour le maintien sur leur propriété d'un (des) arbre(s) remarquable(s) qui, s'il leur profite, profite aussi à la collectivité. Y joindre un feuillet donnant des informations sur l'espèce et prodiguant quelques conseils d'entretien. Lors des journées de l'arbre, demander d'ouvrir certains jardins ou parc pour une visite exceptionnelle sous le contrôle d'une ou d'un accompagnatrice - accompagnateur désigné par la commune.

*Pour les écoles*

Niveau primaire:

- interroger les enseignants et enseignantes pour définir des animations adaptées aux divers âges et concrétiser, à un rythme à définir, ces animations sur le terrain où se trouve un arbre remarquable;
- proposer aux écoles l'action: "une école, un arbre" avec plantation d'un arbre sur le domaine communal aux fins de constituer un arboretum dont chaque arbre sera parrainé par une école. Une école pourra d'année en année parrainer plusieurs arbres. L'aménagement de l'arboretum sera déterminé par une personne compétente en matière de paysage pour que chaque arbre y trouve sa place.

Niveau secondaire:

- interroger les enseignants et enseignantes pour créer des modules d'apprentissage qui découleront d'une observation d'un ou de plusieurs arbre(s) remarquable(s) et concrétiser, à un rythme à définir, l'application de ces modules.

*Pour le public de passage à Huy:*

- réaliser en version électronique une carte générale du territoire hutois localisant les arbres remarquables avec des informations pour chacun d'eux. Elle serait accessible via smartphone à partir d'un QRcode à mentionner sur les divers fascicules de promenades existantes sur Huy;

*Pour les habitants:*

- les dispositifs conçus pour les visiteurs sont évidemment accessibles aux habitants;
- organisation de découvertes du patrimoine arboré de Huy lors de la "semaine de l'arbre" avec visite exceptionnelle de jardins privés;
- présence d'une rubrique régulière dans le Huy mag sur un arbre ou sur un thème lié aux arbres;
- inviter les habitants à participer à l'enrichissement d'un site internet sur les "Arbres à Huy" par des photos, rédaction d'articles, dessins, poèmes, etc..(voir pour exemple le site bruxellois "Wood Wide Web")
- concours photos, un rallye "quiz" arbres, activité d'accrobranche, prétexte pour avoir une approche sensorielle et sensible avec l'arbre...

**Localisation du projet:** Tout le territoire de la commune. Parc Delchambre, Parc Vierset et Parc Bastin plus particulièrement pour les panneaux d'identification.

**Objectif(s) :**

Faire connaître aux Hutois.es les arbres remarquables de leur commune pour à la fois informer sur l'intérêt de préserver ces arbres et en retour éviter les dégradations de ce patrimoine naturel.

Inviter les habitants à s'exprimer sur les arbres de leur quartier.

Inviter les propriétaires d'arbres remarquables à agir avec discernement pour les sauvegarder. Parrainage d'arbre par des écoles,...

**Intérêt/efficacité de l'action pour la biodiversité :**

Plus les arbres sont anciens plus ils sont vecteurs de biodiversité. Beaucoup d'espèces sont mellifères et les arbres sont peu sujets aux traitements chimiques. Le maintien de ces arbres en place est vital.

**Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation :**

Les arbres urbains sont accessibles facilement à un grand nombre de personnes. Ils permettent d'aborder de nombreuses thématiques environnementales mais aussi sociales, esthétiques,...

**Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) :**

- Ville de Huy : coordination du projet, marchés publics, communication
- groupe de travail du PCDN : réflexion sur les actions à mener, support pour les actions de sensibilisation et les animations
- écoles : animations sur les arbres remarquables

**Public(s) cible(s) :**

Tout public en variant les supports selon les âges.



Fiche-projet n°

79  
(2021)

**Calendrier de réalisation de l'action :**

1. Mise en place du groupe de travail et discussions sur les actions à mener : deuxième semestre 2021
2. Rédaction du contenu des plaquettes d'information pour les arbres du centre ville : premier semestre 2022.
3. Marché public et mise en place des plaquettes : deuxième semestre 2022.
4. Valorisation de ces plaquettes par des balades ou animations autour des arbres.
5. Autres actions à planifier en fonction de ce qui sera défini par le groupe de travail.

**Canaux de promotion de l'action (si pertinent) :**

Huy Mag, site internet de la Ville, presse, Facebook, comités de quartier, écoles, associations environnementales, office du tourisme,...

**Budget détaillé :**

- Panneaux d'identification des arbres remarquables situés en centre ville : 1.500 euros.

**Autre financement (si pertinent) :**